

Province de Québec
Circonscription de Richelieu
Ville de Sorel-Tracy

Présences

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Sorel-Tracy, tenue à l'hôtel de ville, le 9 août 2021 à 16 h 30, à laquelle sont présents, forment quorum et siègent sous la présidence du maire, M. Serge Péloquin, les conseillères et les conseillers suivants :

M. Martin Lajeunesse, conseiller du district n° 3 - Saint-Laurent
M. Jocelyn Mondou, conseiller du district n° 4 - Vieux-Sorel
M. Stéphane Béland, conseiller du district n° 5 - Du Faubourg
M. Benoît Guèvremont, conseiller du district n° 6 - Des Gouverneurs
M. Patrick Péloquin, conseiller du district n° 7 - Des Patriotes
Mme Dominique Ouellet, conseillère du district n° 8 - Pierre-De Saurel

M. Olivier Picard, conseiller du district n° 1 – Bourgchemin, et Mme Sylvie Labelle, conseillère du district n° 2 – Richelieu, avaient au préalable motivé leur absence.

Le directeur du Service juridique et greffier, M. René Chevalier, la directrice du Service des finances et trésorière, Mme Vicky Bussière, et la chef de division - communications par intérim, Mme Maude Péloquin, sont aussi présents.

Ouverture de la séance

Après avoir constaté l'avis et les délais de convocation ainsi que le quorum, le maire déclare la présente séance régulièrement constituée.

2021-08-468

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par M. Patrick Péloquin, appuyé par M. Stéphane Béland, que l'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2021-08-469

Autorisation de signature - contrat de production et de représentation publique d'un évènement estival de cirque et arts urbains

CONSIDÉRANT que la Ville de Sorel-Tracy a reçu une subvention de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Pierre-De Saurel dans le cadre du volet 2 du Fonds des régions et ruralité (FRR) pour tenir un évènement culturel d'envergure, sur son territoire, qui sera présenté à la population à l'été 2021,

CONSIDÉRANT que le collectif de création Les 7 doigts de la main a approché la Ville de Sorel-Tracy afin de créer et produire un spectacle déambulatoire à être présenté les 20, 21 et 22 août 2021, au parc Regard-sur-le-Fleuve et au quai Catherine-Legardeur,

IL EST PROPOSÉ par M. Jocelyn Mondou, appuyé par Mme Dominique Ouellet, que le conseil autorise le maire ou le maire suppléant et le greffier ou la greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville, le contrat à intervenir entre la

Ville de Sorel-Tracy et Les 7 doigts de la main pour la diffusion d'un évènement estival de cirque et arts urbains, et ce, selon les modalités contenues dans ce contrat.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Période de questions

Aucune personne n'est présente à cette séance extraordinaire.
Aucune question reçue via courriel à info@ville.sorel-tracy.qc.ca.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par M. Martin Lajeunesse, appuyé par M. Stéphane Béland, que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

René Chevalier, greffier

Serge Péloquin, maire